

PUBLICATION IMMÉDIATE

TEMPÊTE HIVERNALE : PENSER SANTÉ ET SÉCURITÉ

Sherbrooke, le mardi 14 mars 2017 – Les tempêtes de neige peuvent mener à des blessures, des traumatismes, des intoxications et à l'aggravation de problèmes de santé. Ces problèmes génèrent plus de consultations aux urgences et de mortalité. C'est pourquoi le CIUSSS de l'Estrie – CHUS vous invite à la prudence pour éviter les conséquences suivantes :

Traumatismes et blessures lors de déplacements

- Éviter tout déplacement non nécessaire et reporter vos rendez-vous;
- Si un déplacement s'avère nécessaire, consulter Québec 511 pour connaître l'état des routes.

Intoxication au [monoxyde de carbone](#)

- Utiliser les systèmes de chauffage conformément aux instructions des fabricants;
- Éviter l'utilisation, à l'intérieur, de matériel prévu pour le camping;
- S'assurer d'avoir un détecteur de monoxyde de carbone à la maison si vous utilisez un système de chauffage d'appoint tel qu'un foyer;
- S'assurer que le tuyau d'échappement de votre voiture n'est pas obstrué par la neige.

Infarctus lors du pelletage et du déneigement

- Suivre les consignes de votre médecin si vous êtes connu pour des problèmes cardiaques;
- Appeler le 911 si vous ressentez un serrement à la poitrine, une douleur au bras gauche ou de la difficulté à respirer.

« Dans un contexte de tempête, la prévention est de mise pour tous, pas seulement pour les enfants et les personnes ayant une maladie chronique par exemple. » D^{re} Geneviève Petit, médecin-conseil à la Direction de santé publique de l'Estrie

Nous vous invitons à consulter le santeestrie.gc.ca pour connaître l'état des services offerts par le CIUSSS de l'Estrie à la population – CHUS et à écouter les médias pour connaître les consignes des autorités. Aussi, n'hésitez pas à appeler vos proches pour vous assurer de leur bien-être!